

Agent technique forestier

Autres intitulés

Garde forestier, agent patrimonial, technicien Forestier.

Description

Il réalise tout ou partie des travaux nécessaires à la gestion économique, sociale et écologique d'une forêt. Il effectue des travaux d'aménagement et d'équipement de la forêt. Il veille également au bon développement et à la conservation du domaine forestier. L'agent technique forestier est en relation permanente avec le préfet, les élus, les industriels du bois et le grand public : faire découvrir la richesse de la forêt au public fait aussi partie de ses missions. Enfin, il assure la police de la nature et de l'environnement en qualité d'agent assermenté.

Niveau de formation

Pour accéder au concours d'Agent Technique Forestier, il faut.

Soit le Brevet d'Études Professionnelles Agricoles (BEPA) option aménagement de l'espace, spécialité travaux forestiers. (accès après la 3ème) ;

Soit le Brevet de Technicien Agricole (BTA) gestion et conduite de chantiers forestiers (accès après la seconde) ;

Soit le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) gestion forestière.



Aptitudes / Compétences

Posséder des connaissances généralistes sur la nature ;
Savoir s'entourer de spécialistes ;
Avoir une bonne acuité visuelle et une excellente condition physique ;
Être curieux ;
Avoir un bon contact relationnel.

Salaires

Un agent technique forestier peut travailler dans le secteur public (ONF, Collectivités publiques et territoriales) ou dans le secteur privé (entreprise d'exploitation forestière, propriétaire ou groupement de propriétaire forestiers) : les salaires dans les deux secteurs sont comparables. Pour information, un agent technique forestier à l'ONF est soumis à un traitement de salaire de catégorie B : il percevra 1 000 euros nets mensuels en début de carrière pour atteindre 1 600 euros nets mensuels en fin de carrière (hors primes).

Zoom sur un professionnel



Philippe JET,
agent technique forestier,
ONF, secteur d'Iracoubo

Mon parcours

« Je suis originaire de la zone rurale de Nancy où j'ai été sensibilisé très tôt à la protection de la nature grâce à mon grand-père. J'ai donc passé un BEPA sylviculture - gestion forestière et j'ai directement intégré l'ONF en tant qu'agent technique forestier, anciennement appelé garde forestier. Je suis resté en poste 16 ans en métropole puis j'ai eu envie de découvrir un autre milieu forestier : j'ai obtenu ma mutation en Guyane il y a maintenant 7 ans et j'apprécie réellement de travailler dans cette forêt riche malgré les contraintes climatiques et géographiques liées à notre métier (approche difficile de la forêt, grande superficie à gérer...). J'ai dû apprendre rapidement à connaître ce nouveau milieu. La gestion forestière n'est pas chose facile en Guyane mais j'ai remarqué une grande évolution des pratiques et du fonctionnement interne depuis mon arrivée. Ainsi, les espaces forestiers sont mieux maîtrisés et la gestion du domaine va vers une gestion durable de la ressource ».

Mes actions en faveur de l'environnement

« Notre métier est directement lié à l'environnement car il vise à maîtriser l'impact écologique et économique de l'exploitation forestière. Le métier a évolué pour tendre vers une gestion durable de la forêt : bien la connaître pour mieux la protéger est devenu une priorité. Ainsi, nous sommes amenés à effectuer des missions d'inventaire d'espèces végétales et/ou animales si notre secteur comporte des réserves remarquables : ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), réserve biologique domaniale. Par ailleurs, en tant qu'agent assermenté, nous pouvons verbaliser toute infraction à la loi sur notre territoire, notamment en ce qui concerne les activités de braconnage d'espèces protégées ou encore les dégradations du milieu naturel (pollutions, exploitation forestière sauvage) ».

Mes projets

« J'apprécie mon métier car je passe la majorité de mon temps sur le terrain. Je souhaite conserver mon poste car les activités administratives prennent le dessus dès le grade de technicien forestier. »

Mes conseils

« Il faut bien sûr être un passionné de la nature pour exercer ce métier et apprécier le travail d'extérieur. C'est une profession qui prend une place importante dans la vie de tous les jours : il faut être disponible en permanence. L'obtention d'un diplôme bac+2 est maintenant obligatoire. Je conseille de suivre une formation agricole spécialisée de type BTSA Gestion Forestière car elle sensibilise à la gestion raisonnée de la ressource. Après l'obtention du concours, la formation s'effectue en métropole : il ne faut donc pas hésiter à partir quelques temps pour pouvoir ensuite demander une mutation en Guyane. Les recrutements locaux ont lieu s'il n'y a pas de mouvement de personnel interne, ce qui est assez rare ».